Aide financière belge de 50 millions d’euros au Burundi

PANA, 26 juin 2012Bujumbura, Burundi - Le Royaume de Belgique a dÃ©cidÃ© de dÃ©bloquer une enveloppe financiÃ¨re globale de 50 millions dâ€™euros en vue de financer les diffÃ©rents projets de dÃ©veloppement socio-Ã©conomiques prÃ©vus dans le cadre du programme indicatif de coopÃ©ration sur trois ans avec le Burundi, a annoncÃ© une source diplomatique Ã Bujumbura.Le dÃ©blocage de lâ€™aide est cependant assorti de certaines conditions, comme le respect des droits humains et la libertÃ© de la presse, souligne un communiquÃ© de lâ€™ambassade du Royaume de Belgique Ã Bujumbura.
La mise en application effective de la stratÃ©gie nationale de la Bonne gouvernance fait Ã©galement partie des conditions de lâ€™aide de la Belgique Ã son ancienne colonie.Dâ€™autres exigences pour bÃ©nÃ©ficier de lâ€™aide portent sur la lutte contre la corruption, la garantie des libertÃ©s politiques et dâ€™une justice Ã©quitable.